

## ANNEXE 4

Liste de produits et matières visés par l'appel à projets pour les **secteurs fournissant des intrants essentiels à l'industrie**  
**Cette liste n'est pas exhaustive.**

### **Matières premières critiques :**

- Liées aux industries de pointe et de souveraineté : superalliages, titane, aluminium et alumine, terres rares ;
- Liées au stockage d'énergie : graphite, cuivre, terres rares, cobalt, nickel, lithium, tantale ;
- Métaux issus du recyclage de cartes électroniques ;
- Métaux d'alliage notamment pour inox et aciers spéciaux : manganèse, niobium, tungstène, vanadium, molybdène ;
- Ferrailles, issues de la récupération de l'acier de différents secteurs : bâtiment, automobile, biens industriels, mais aussi issues de la récupération in situ des chutes neuves d'acier et des rebuts de fabrication chez les sidérurgistes ou d'autres transformateurs.

### **Industrie de la chimie :**

- A l'amont : vapocraqueurs et les principaux produits qu'ils fournissent (éthylène, propylène) ainsi que la production de chlore et de soude ;
- A l'aval (y compris les produits biosourcés) :
  - produits intermédiaires (tels que le butadiène ou l'acétone), ainsi que les produits issus du recyclage chimique des plastiques,
  - principes actifs pharmaceutiques et produits intermédiaires nécessaires à leur fabrication,
  - tensio-actifs, désinfectants,
  - polymères de performance et matériaux composites,
  - matériaux pour le stockage de l'énergie,
  - substitution de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne et conception de nouveaux produits dans une démarche « safe by design »
  - produits précurseurs pour l'alimentation humaine et animale,
  - gaz industriels.